



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Communiqué de presse

Paris, le 21 Mars 2008

Réforme de l'Etat, mobilité : fusion et confusions...

La période actuelle est riche en télescopes de projets touchant à la « réforme de l'Etat ». Pour le SNUI, le processus de « révision générale des politiques publiques », combiné à celui de la « révision générale des prélèvements obligatoires » (qui devrait être rendu public prochainement) forme selon le SNUI un « tout » très cohérent : la réduction générale de l'action publique... Fusion d'administrations, fusion de directions locales, suppressions d'emplois, suppressions de résidences, mesures touchant à la mobilité des fonctionnaires, l'axe général est clair : moins d'Etat, moins de service public, moins de fonctionnaires !

Dans ce vaste mouvement, il est particulièrement inquiétant de constater l'absence de coordination dans les chantiers menés par le gouvernement. La lettre du Premier Ministre du 19 mars 2008 adressée aux préfets de région et de département est à cet égard éclairante : elle préconise une organisation des services territoriaux de l'Etat au niveau régional en proposant, par exemple, une direction régionale « résultant de la fusion de la trésorerie générale et de la direction régionale des services fiscaux ».

Le SNUI tient à préciser que les directions régionales des services fiscaux n'existent plus depuis le 1^{er} septembre 2000... L'organisation des services territoriaux des services fiscaux repose sur des directions interrégionales (qui résulte précisément de la fusion des anciennes directions régionales) et des directions départementales voire, pour certaines directions (Paris, Hauts de Seine, Nord, Bouches du Rhône), infra départementale.

Mais surtout, au-delà de cette précision nécessaire que nous tenions à apporter afin de clarifier le débat public, *cette énième « réforme » a de quoi laisser rêveur*, alors que la « fusion DGI/DGCP », présentée comme un axe central de la RGPP donc de la réforme de l'Etat, devrait aboutir à une direction départementale sans qu'aucune structure régionale ne soit, pour l'heure, prévue dans ce projet de fusion DGI/DGCP...

L'impression qui se dégage de ces projets successifs élaborés au plus haut sommet de l'Etat est celle d'une grande confusion qui ne peut qu'accroître l'inquiétude des fonctionnaires, en particulier ceux qui sont concernés par la fusion DGI/DGCP, déjà alarmés par les projets en cours.

Parmi ces projets, *les mesures envisagées par le gouvernement touchant à la « mobilité » constituent une menace inacceptable. Elles remettent en cause frontalement la qualité même de fonctionnaire et d'agent public.* Elles ne constituent pas, contrairement à ce que le discours ministériel avance, une avancée, mais au contraire, sont porteuses de vrais dangers : mobilité subie, risque de perte de revenu, telles en sont les conséquences réelles potentielles.

Les agents des Impôts et du Trésor sont concernés par l'ensemble de ces évolutions. Ils seront en grève le jeudi 27 Mars prochain, pour défendre leur qualité et leurs droits de fonctionnaires, pour défendre un service public présent et efficace, et pour améliorer leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail.